

ENGIE lance le service « Mon Pilotage Gaz » en partenariat avec Netatmo, pour piloter son chauffage au gaz naturel, selon ses préférences de confort et de budget.

En partenariat avec Netatmo, ENGIE lance « Mon Pilotage Gaz », un service innovant destiné à ses clients gaz, permettant de contrôler son chauffage au gaz naturel selon son budget et le niveau confort souhaité. L'objectif est d'accompagner les particuliers en France pour consommer moins et mieux. Le service est accessible directement depuis l'application mobile ENGIE Particuliers.

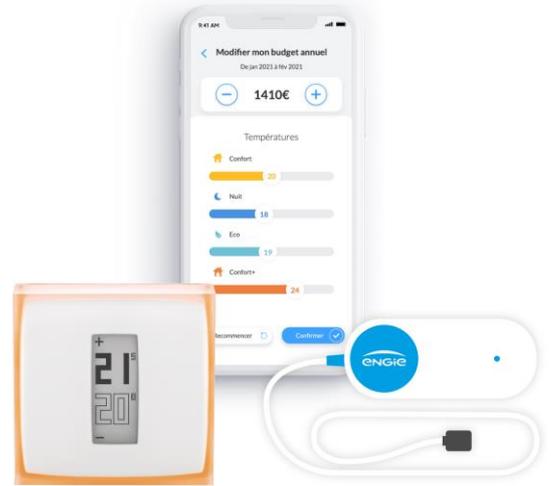
Le service « Mon Pilotage Gaz » permet de :

- **Mieux contrôler son budget** : une fois l'équipement installé, et après 30 jours d'analyse des habitudes de consommation, le client accède à une estimation annuelle et mensuelle de son budget gaz, et peut piloter son chauffage en fonction d'un budget cible souhaité ;
- **Optimiser son confort** : le client pilote son chauffage à distance grâce au Thermostat Intelligent Netatmo, et gère son planning de chauffage en fonction de ses préférences de confort et de budget. Cela permet de chauffer juste comme il faut et uniquement quand cela est nécessaire ;
- **Suivre sa consommation** : le client a accès à l'évolution de sa consommation de gaz naturel à l'heure près et est alerté en cas de hausse importante de celle-ci.

ENGIE utilise des technologies innovantes pour un confort optimisé.

« Mon Pilotage Gaz » comprend :

- le **Capteur gaz** conçu par ENGIE, qui se branche directement sur le **compteur GAZPAR¹**, permettant de mesurer les consommations de gaz naturel,
- le **Thermostat Intelligent Netatmo** et son **relais**, qui permettent de piloter la chaudière gaz, de mesurer la température intérieure du logement et de gérer le planning de son chauffage,
- ainsi que l'accès au **service « Mon Pilotage Gaz »** depuis [l'application mobile ENGIE Particuliers](#).



Pour en savoir plus sur le Thermostat Intelligent Netatmo.

Le Thermostat Intelligent Netatmo conçoit un planning de chauffage adapté aux usages de l'utilisateur. Il est doté de deux modes (Absent et Hors Gel) qui adaptent le chauffage en cas d'absence prolongée. Il prend en compte la météo et les caractéristiques thermiques du logement pour garantir la température voulue. Pour optimiser sa consommation d'énergie, l'utilisateur peut visualiser son historique de chauffage et consulter son bilan d'économies d'énergie personnalisé. Le chauffage peut être contrôlé à distance depuis un smartphone, tablette ou ordinateur. Il est compatible avec Apple HomeKit, Alexa et Assistant Google (contrôle par la voix). Il peut être installé en moins d'une heure et s'adapte à la plupart des modèles de chaudières.

Pour favoriser l'accès au service « Mon Pilotage Gaz », ENGIE propose deux forfaits.

- Pour un client déjà équipé d'un Thermostat Intelligent Netatmo : le prix du service est de 3€ TTC/mois, comprenant l'accès au service et le prêt du capteur².
- Pour un client non équipé d'un Thermostat Intelligent Netatmo : le prix est de 5,99€ TTC/mois, incluant l'accès au service, le prêt du capteur ainsi que la location avec option d'achat³ du Thermostat Intelligent Netatmo et de son Relais.

Pour en savoir plus sur « Mon Pilotage Gaz », [cliquez ici](#)



A propos d'ENGIE France BtoC

ENGIE France BtoC est l'entité du groupe ENGIE dédiée à la commercialisation d'énergie (gaz naturel et électricité) et des services associés aux clients particuliers et petits professionnels en France. ENGIE France BtoC compte 7 000 collaborateurs dont 3 000 techniciens et plus de 200 agences via sa filiale ENGIE Home Services. Le groupe ENGIE en France compte un portefeuille de près de 11,5 millions de contrats en électricité et en gaz naturel pour les particuliers et petits professionnels.

Nos équipes innovent chaque jour pour faire d'ENGIE BtoC l'acteur de référence sur les marchés des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement, du confort durable et des nouveaux usages. Notre ambition est d'aider nos clients à agir en faveur de la transition énergétique, en consommant moins et mieux, et de les accompagner ainsi vers une utilisation plus frugale et maîtrisée de l'énergie.

A propos de Netatmo

Netatmo, leader de la maison intelligente, conçoit des produits simples et intelligents pour une maison plus sûre et plus confortable.

Depuis sa création en 2012, Netatmo s'engage à concevoir et commercialiser des produits pour lesquels tout est :

- 100% inclus : sans frais d'abonnement ni coût additionnel
- 100% sécurisé : les données sont protégées et la vie privée de l'utilisateur respectée
- 100% évolutif : des mises à jour et fonctionnalités sont ajoutées gratuitement et régulièrement

Netatmo propose aujourd'hui 13 produits et accessoires dans le domaine de la maison intelligente. Utiles et simples d'utilisation, ces produits facilitent le quotidien de chacun tout en améliorant le bien-être à la maison.

En plus de ses gammes de produits grand public, l'entreprise co-développe avec les leaders industriels du bâtiment des solutions intelligentes qui s'intègrent à l'infrastructure de la maison, à travers son programme « with Netatmo ».

Depuis 2018, Netatmo fait partie du Groupe Legrand, spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Netatmo, votre maison plus intelligente, tout simplement.

Contacts Presse ENGIE France BtoC : Agence RPCA

Jessica - j.djaba@rpca.fr - 06 20 65 71 44

Cathy Bubbe – c.bubbe@rpca.fr - 06 19 68 54 94

Contacts Presse NETATMO : Agence Henry Conseil

agence@henryconseil.com - 01 46 22 76 43

Mentions légales

¹ Le compteur GAZPAR est le compteur communicant de GRDF, principal distributeur de gaz naturel en France et qui exerce, à ce titre, les missions de service public de comptage et de gestion des données

² Prêt : L'Équipement est prêté au Client pendant toute la durée du service « Mon Pilotage Gaz », et reste la propriété de ENGIE. Le Client en a la garde et il est responsable de son maintien en bon état, de son bon usage, ainsi que de la communication à ENGIE de tout dysfonctionnement pouvant affecter le service « Mon Pilotage Gaz ».

La propriété du Capteur gaz n'est en aucun cas transférée au Client. En conséquence, il ne peut être ni saisi, ni appréhendé par un tiers, ni cédé, ni loué ou mis à disposition d'un tiers. Le Client a la garde de l'Équipement, conformément aux articles 1927 et suivants du code civil.

³ Location avec option d'achat (LOA) : La propriété du Thermostat est cédée au-delà de 39 mois et un jour depuis la date effective d'activation du service « Mon Pilotage Gaz » suivant les conditions décrites dans les conditions spécifiques du service. Au-delà, le produit n'est plus garanti par ENGIE.

Si le client souhaite devenir propriétaire du Thermostat avant 39 mois de mensualités payées, il est possible de payer le montant résiduel des mensualités, calculé sur la base d'une grille de calcul disponible dans les conditions spécifiques du service.